

L'inventaire des coléoptères saproxyliques de Bois-le-Roi



Vous avez peut-être déjà croisé le regard de ce mystérieux cerf-volant suspendu à des arbres, de mai à août ? Que ce soit dans le parc de la mairie, dans le bois des Viarons ou encore dans celui du Coulant, ce piège de type « Pimul » non destructeur est destiné uniquement à la capture des insectes saproxyliques.

En effet, dans le cadre de l'ABC de Bois-le-Roi, une étude complémentaire aux inventaires de Seine-et-Marne Environnement est menée de 2022 à 2023, par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Au total, 5 pièges ont été disposés dans plusieurs faciès de boisement matures sur le territoire communal (ripisylve, ancien verger, forêt humide, forêt de feuillus et mixte).

L'objectif de la présente étude est d'inventorier la faune des coléoptères saproxyliques et de mettre cette faune en perspective de l'état des boisements qui sera également évalué au cours de l'étude.

Les coléoptères saproxyliques (liés au cycle de dégradation naturelle du bois) n'ont auparavant, jamais fait l'objet d'un inventaire poussé et spécifique. Ils constituent des indicateurs de la complexité et donc de la fonctionnalité des milieux forestiers.

Diversité taxonomique

Les coléoptères saproxyliques représentent 20 % des espèces forestières (STOKLAND 2004) et 25 % des espèces de coléoptères connus en France appartiendraient au cortège saproxylique. Ce qui constitue plus de 2 650 espèces, soit plus de la moitié des coléoptères forestiers (BOUGET 2009).

Rôles fonctionnels

Du point de vue de la biomasse, les coléoptères dominent jusqu'à 95 % des invertébrés saproxyliques (DAJOZ, 1966). Les organismes saproxyliques recyclent les nutriments et participent directement au maintien de la fertilité des sols forestiers. Dans une forêt naturelle, on estime que le tiers des éléments minéraux libérés dans les horizons superficiels du sol provient de l'action des espèces saproxyliques.

Résultats attendus

1. La première étape d'échantillonnage est terminée (5 sites d'études).
2. La deuxième étape consiste à identifier les espèces et les récolter par les pièges d'interception
3. Enfin la troisième étape consiste à faire la synthèse de l'étude, qui comprendra une note sous forme papier remise pour l'année 2023. Les données seront déposées dans la base de données régionale GeoNature IDF et mise à disposition de SEME.